



VOUW

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*23079353\*

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08 JUIN 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : 0887 635 419

Nom

(en entier) : KOTS &amp; MAISONS

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chaussée de Tournai 52/1, 7520 Tournai (Ramegnies-Chin)

**Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs - transfert du siège**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des actionnaires du 31 mai 2023:

1/ Démission de Monsieur Patrick LEROY en tant qu'administrateur non-statutaire

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Patrick LEROY, domicilié à 7500 Tournai, Avenue de Maire 17, de ses fonctions d'administrateur non-statutaire à compter de ce jour. L'assemblée générale accorde à cette personne une décharge pour l'exercice de son mandat.

2/ Démission de Madame Elodie LEROY en tant qu'administratrice non-statutaire

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Madame Elodie LEROY, domiciliée à 59700 Marcq-en-Baroeul (France), Rue Albert Bailly 500, de ses fonctions d'administratrice non-statutaire à compter de ce jour. L'assemblée générale accorde à cette personne une décharge pour l'exercice de son mandat.

3/ Nomination de BASTIDE SRL en tant qu'administrateur non-statutaire

L'assemblée générale décide de nommer BASTIDE SRL, rue Childéric 23 à 7500 Tournai (RPM de Tournai BE0472.543.913) en tant qu'administratrice non statutaire à compter de ce jour. Ce mandat est d'une durée indéterminée. Le mandat est non-rémunéré, sauf si l'assemblée générale en décide autrement à la majorité simple.

4/ Nomination de HENRI BOLSIUS en tant que représentant permanent de la société BASTIDE SRL

La société BASTIDE SRL a nommé Henri BOLSIUS, rue Childéric 23 à 7500 Tournai en tant que représentant permanent chargé de l'exercice de son mandat d'administration au nom et pour le compte de la société, à compter de ce jour.

L'assemblée générale déclare avoir pris connaissance de la nomination par la société BASTIDE SRL de Henri BOLSIUS en tant que son représentant permanent et y consent.

5/ Transfert du siège social

L'assemblée décide que le siège social de la société sera transféré de Chaussée de Tournai(R-C) 52/1, 7520 Tournai à Rue Childéric 23, 7500 Tournai, à partir de ce jour.

7/ Délégation à la société WARFID SA

L'assemblée générale accorde une délégation à la société WARFID SA, ayant son siège à 8790 Waregem, Noorderlaan 76, RPM Gand, division Courtrai, connue sous le numéro BE0836.447.628, ainsi qu'à ses mandataires, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actions nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Chacun est autorisé à agir seul et a le droit de se substituer, afin d'accomplir toutes les formalités, de faire des déclarations et de signer des documents, ou de représenter l'entreprise auprès de la TVA, des impôts,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

des douanes et accises, de la Sabam, de la rémunération équitable, des administrations communales, de la province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des caisses de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, d'eStox, des services publics et des ministères, quel que soit leur nature.

BASTIDE srl, administrateur  
Représentée par son représentant permanent  
Henri Bolsius

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).